

AFFICHÉ LE 3 1 MAI 2023



ARRETE DU MAIRE N° 23T49

Portant autorisation d'occupation temporaire et réglementation sur la pose d'un échafaudage et de matériaux de chantier au 2 place de la poste du 30 mai 2023 au 30 juin 2023.

Le Maire de la Commune de PLOUBEZRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Voirie Routière ;

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 44 et R 25;

VU l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 approuvant la huitième partie du livre 1 de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (signalisation temporaire);

Considérant la demande de la Société Aurélien Couverture, domiciliée à l'adresse suivante : Kerbrézant - 22300 Ploubezre

-ARRETE-

<u>ARTICLE 1</u> – La Société Aurélien Couverture est autorisée à poser un échafaudage et des matériaux sur le trottoir au 2 place de la poste du 30 mai 2023 au 30 juin 2023 et de stationner les véhicules nécessaires aux travaux ;

ARTICLE 2 – La signalisation réglementaire matérialisant l'article 1 sera mise en place par la Société Aurélien Couverture durant le chantier de jour comme de nuit ; Seul l'accès piéton aux riverains sera autorisé, sous réserve de la compatibilité de cet accès avec la sécurité. Une attention particulière à la mise en sécurité de cet échafaudage sera assurée notamment à l'occasion des fêtes patronales du week-end des 10 et 11 juin 2023.

<u>ARTICLE 3 -</u> Le présent arrêté est susceptible de recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes - 3 Contour de la motte - CS 44416 - 35044 Rennes cedex dans un délais de deux mois à compter de sa publication ;

ARTICLE 4 - Une Ampliation du présent arrête sera adressée à :

- Monsieur le Commandant des Sapeurs-pompiers de Lannion ;
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie ;
- La Société Aurélien Couverture
- Les Services Techniques de la commune de PLOUBEZRE

Fait à Ploubezre, le 30 mai 2023 Le Maire,

Brigitte GOURH

MAIRIE | Place des Anciens Combattants, 22300 PLOUBEZRE TI-KÊR | Plasenn ar vrezelerien gozh, 22300 PLOUBÊR www.ploubezre.fr | Tél.: 02 96 47 15 51 | mairie@ploubezre.fr